VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Placement Payant

Sûr, Certain et S'améliorant.

EMPLACEMENT D'AFFAIRE

Et résidence à deux étages en bois, No 2814 rue S. Remparts près Washington.

Et le cottage, résidence double contigu Nos 2816 et 2818 rue S. Remparts.

Successions de M. et Mme Francisco ou Franzisco Bazile.

No 60,088—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur, Bureau No 727 rue Commune—MERCREDI, 28 février 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté le 26 janvier 1900, dans l'affaire et pour le compte des successions de M. et Mme Francisco ou Franzisco Bazile, il sera vendu à l'enchère publique :—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington, Dryades, Sixième et St Denis, maintenant S Remparts, mesurant 50 pieds de face à la rue St Denis, maintenant rue S Remparts sur 45 pieds de profondeur entre lignes parallèles mesure américaine, et est formé de la portion du fond d'un lot de terre désigné par la lettre B, sur un plan dressé par Pilié et De Pouilly, architectes, daté le 22 décembre 1864. Les améliorations consistent en une batisse à deux etages en bois, occupée comme un établissement d'affaires et résidence, exigeant de bons locataires; dans une section très peuplée et s'améliorant et portant le numéro municipal 2814, rue Sud Remparts; et le joli cottage double contigu et connu par les numéros municipaux 2816 et 2818, rue Sud Remparts, confortablement subdivisé, avec allée de chaque côté, bonne cour, citerne de chaque côté, toujours louée, etc.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, et la balance en un an après cate, avec 8 pour cent par an d'intérêt là-dessus garanti par hypothèque spéciale sur la propriété, ensemble avec toutes les clauses de sécurité relatives aux assurances les honoraires d'avocats, les taxes, etc. L'acquéreur assumant les taxes de 1900 au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Acte de vente ensemble avec les timbres du revenu de l'intérieur des Etats Unis aux frais de l'acquéreur, par devant Felix J. Puig notaire; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Frank N. Butler, avocat.

28 jan—28—fev 4 11 18 25 à date

ANNONCE JUDICIAIRE

LA GRANDE,

Commode et Substantielle Résidence à deux étages avec mansarde

ET UNE BATISSE ECURIE DANS LE FOND,

Nos 811 et 813 rue Robin.

SUCCESSION DE JEREMIAH LINCOLN.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune,—MERCREDI, 21 février 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 18 janvier 1900, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Jéremiah Lincoln (No 59,904 du dossier de ladite Cour), il sera vendu à l'enchère publique—

1° Un certain lot de terre désigné par le No **Deux** dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Chippewa, Terpsichore et Robin, dans le faubourg Annonciation, dans le Premier District de cette ville, et lequel lot mesurant 31 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue Robin sur 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, et les droits, voies et privilèges y appartenant, d'après le devis d'un plan par E. Surgi, ingénieur civil, daté le 29 mai 1847, lequel dit devis est annexé à un acte passé pardevant S. H. Lewis, ancien notaire en cette ville, daté le 27 mars 1848.

2° Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans cette ville dans le même district et îlet que la ci-dessus décrite propriété et contigu au même, mesurant 15 pieds 11 pouces et 2 1/2 lignes de face à la rue Robin, sur 63 pieds 11 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles, étant la moitié la plus près de la rue Chippewa du lot No Un, sur un plan de L. Surgi, ingénieur civil, le 29 mai 1847, déposé en l'étude de S. H. Lewis, ancien notaire en cette ville.

Les améliorations sur les premièrement et deuxièmement décrites propriétés comprenant une grande et confortable résidence en bois, à deux étages et mansarde, désignée par le numéro municipal 811 rue Robin, et contenant vestibule, salon, salle à manger, office, cuisine, etc., de spacieuses et bien aérées chambres à coucher, cabinets, mansarde finie, etc. Le fond des dites propriétés est amélioré une bonne et substantielle bâtisse en bois couverte en ardoise comme écurie; aussi une bâtisse en bois à un étage comme bureau sur la façade, avec entrée pour wagon, portant le No 813 rue Robin le tout bâti avec soin et substantiellement avec des matériaux et bois choisis par le défunt. Une bonne situation, à proximité de plusieurs grandes presses à coton, chars urbains et autres agréments.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, et la balance en un après date en des billets garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur portant 8 0/0 par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité.

Actes de vente, incluant les timbres du revenu des E. U., aux frais des acquéreurs pardevant Félix Joseph Puig, notaire. Un dépôt de 10 0/0 exigé au moment de l'adjudication.

Frank H. Butler, jr, avocat.

21 janv—21 28—fév 4 11 18 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Occasion pour ceux qui veulent faire des placements.

COTTAGE DOUBLE

1731 et 1733 rue Polymnie.

Splendide site à batir,

1156 et 1158 rue Magasins, près de la rue Erato.

Succession de Dennis Ahern.

PAR PAUL & GURLEY Albert Paul, Encanteur, Bureau 727 rue Commune Le MERCREDI, le 21 février 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour Division D, maintenant absent en congé, daté le 16 janvier 1900, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Dennis Ahern (dossier No 43,616); il sera vendu à l'enchère publique:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Polymnie, Carondelet, Baronne et Eustorpe, désigné comme lot No 3 de l'îlet 89, lequel dit lot mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Polymnie sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent le cottage double de valeur, ayant deux étages dans le fond, contenant 6 ou 7 chambres de chaque coté, office, allée et bonne cour dans le fond, et connu comme les Nos municipaux 1731 et 1733 rue Polymnie, réclamant de bons locataires, rapportant $12 de chaque coté; bon emplacement et bon entourage.

2° Ce site de valeur à bâtir, ce certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magasin, Erato Clio et Constance désigné par le No 2 sur un plan de A. Castaing, voyer, daté le 9 juin 1859, et déposé pour référence en l'étude de S. Barnett, ancien notaire, ledit lot mesurant (en mesure anglaise) 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Magasin, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Un splendide site pour bâtir, centralement situé, près de tous les

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

avantages, voisinage de choix, l'îlet de la rue pavée, lignes de chars électriques en face, etc.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance en un an avec 8 pour cent par an d'intérêt sur les paiements différés ensemble avec toutes les clauses usuelles d'assurances et de sécurité, et d'après la loi. Acte de vente incluant les timbres du Revenu des Etats-Unis aux frais de l'acquéreur pardevant Fred Zengel, notaire. L'acquéreur assumant les taxes de 1900.

21 janv—21 28—fév 4 11 18 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENT ATTRAYANT

Un Joli Cottage Double,

Dans un Splendide Voisinage, 1519 et 1521 rue Ursulines, près Villeré.

Succession d'Emile Cheron.

No 39,713—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR PAUL & GURLEY,—Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune.—MERCREDI le 7 mars 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, agissant pour l'Honorable N. H. Rightor, juge de ladite Cour, Division D, (maintenant absent pour cause de maladie), daté le 30 janvier 1900, il sera vendu à l'enchère publique, pour le compte de la succession d'Emile Cheron, la propriété suivante:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, etc., à cela appartenant, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ursulines, Robertson, Villeré et Chemin du Bayou et désigné par la lettre A, sur un plan par Edgard Pilié, voyer, le 2 février 1881 et mesurant d'après le dit plan comme suit: Le dit lot commençant à un point 134 pieds un pouce et une ligne de distance de la rue Villeré, contigu au côté le plus près de la rue Villeré au lot B, dudit plan, et mesurant 36 pieds de face à la rue Ursulines, sur une profondeur de 121 pieds 6 pouces et 4 lignes sur la ligne du lot B; 29 pieds 5 pouces et 2 lignes, plus ou moins, de largeur dans le fond; de là 19 pieds 4 pouces sur une ligne oblique courant vers la rue Ursulines, de là 103 pieds 4 pouces et 3 lignes sur la ligne la plus près et parallèle à la rue Robertson et courant vers la rue Ursulines, et le dit lot étant formé d'une partie du lot original 4 et le tout du lot 3 de l'ancien plan du défunt Bougerolle, autrefois voyer de ville.

Les améliorations comprennent le joli, agréable et comparativement neuf cottage résidence double, désigné par les numéros municipaux 519 et 521 rue des Ursulines, admirablement subdivisé, contenant 6 chambres et deux cabinets (galerie sur l'un des côtés) couvert en ardoises, hangar, citerne avec conduit d'eau à la cuisine, etc. Cour pavée, jolie galerie sur la façade, pavage en Schillinger etc; le tout en bon état, décoré avec goût à l'intérieur à proximité de tous les agréments, emplacement de choix, lignes de char électriques sur la devant. Un beau placement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque et privilège de vendeur et portant intérêt au taux de 8 0/0 par an de la date jusqu'au paiement. Acte de vente ensemble avec les timbres du Revenu intérieur des E. U. et incluant toutes les clauses usuelles de sécurité et d'assurance aux frais de l'acquéreur pardevant Gustave LeGardeur Jr, notaire. Un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

4 fév—4 11 18 24—mars 4 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mulet, Wagon et divers.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul encanteur—LUNDI, le 15 février, 1900, à 11 heures A. M., sur les lieux, à l'encoignure des rues Baronne et Delachaise, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté le 26 janvier 1900, pour le compte de la succession de Francisco (ou Franzisco) Bazile, il sera vendu à l'enchère publique:

Un mulet, wagon et divers.

4 fev—4 11 14 15

A. Brignoni.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

Le Contenu entier de la Résidence No 841 rue Camp entre les rues Julie et St-Joseph.

Dans l'affaire de la Liquidation de la First German Nature Cure Institute Limited.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.—No 60,353.

EN vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, division A, No 60,354, daté et signé le 23 janvier 1900, je procéderai de vendre à l'enchère publique, sur les lieux No 841 rue Camp, JEUDI LE 15 FEVRIER 1900, A 11 HEURES A. M., la suivante décrite propriété, à savoir:

Un élégant ameublement de chambre à coucher en noyer; d'autres meubles de chambres à coucher en chêne et noyer; meubles de salle à manger; un Remington Type Writer; un fourneau "Charter Oak" et ustensiles de cuisine; lits en fer baignoires doubles en porcelain; Commodes; Bibliothèques; tapis; essuie-pieds; Nattes; stores de fenêtres; Rideaux; Gravures; matelas; moustiquaires, couvertures de laine, draps et linge en toile; lits de repos, pupitres; chaises; berceuses; faïence et verrerie, et divers articles de maison. Le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

A. BRIGNONI, Encanteur.

Charles H. Brownlee, avocat, pour le pétitionnaire.

4 fév—4 8 11 15

Jacob A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE A L'ENCAN, PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—MARDI le 20 février 1900, à midi à la Bourse des Propriétés foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique par ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile, Division A agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de Division D, de ladite Cour, absent en congé, rendu le 17 janvier 1900 dans l'affaire de la succession de Catherine Coffey, femme de Patrick Drury, No 60,949 Cour civile de District. La moitié indivise de l'intérêt en communauté de ladite Catherine Coffey, femme de Patrick Drury, en deux certains lots de terre dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet 512 borné par la rue St Patrick, l'avenue de la Louisiane, les rues St David et Delachaise, désignés comme lots 11 et 12 sur un plan annexé à un acte de division entre les héritiers de Phoebe M. Cleveland, pardevant Geo C. Préot notaire, le 9 août 1899, lesquelles lots sont contigus et mesurant chacun trente-deux pieds à la rue St Patrick par cent cinquante pied de profondeur entre lignes parallèles. Acquit C. O. Book 159 p. 638.

Conditions—Comptant: Les taxes de 1900 devant être payées par l'acquéreur. L'acte de vente pardevant Ernest L. Sanaum, notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du revenu.

19 jan—19—fev 1 8 15 20

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Jacob Rieder et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No. 59,976—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Susanna Rieder, femme de Adam Weber, administratrice de cette succession, ne devrait pas approuvé et homologué et les fonds du tribunal conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O GUERIN,

1er fév—1 5 15 Greffier.

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages Productifs,

Nos 1004—1006—1010—rue Pleasants, entre les rues Magasins et Constance borné par la rue Toledano.—Dans la succession de Maria Anna Ruppert, femme de George Boehans.—No 6,908 du dossier de la Court Civile de District, paroisse d'Orléans.—Division C

PAR W. H. FITZPATRICK, encanteur, Bureau 445 rue du Camp, MARDI 13 mars 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 et 842 rue Commune, où le plan démontre tous les détails et dimensions, conformément à un ordre de l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 3 février 1900, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et ordonnant à W. H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et de vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir.

Deux certains lots de terre situés dans le Quatrième District de cette ville, désignés comme lots Nos 2 et 3 dans l'îlet borné par les rues Pleasant, Constance, autrefois Live Oak, Toledano et Magasin; et mesurant en mesure américaine comme suit, à savoir: Le lot No 2 mesurant 34 pieds de face à la rue Pleasant, 34 pieds de largeur, sur la ligne du fond, sur 120 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles. Le lot No 3 mesurant 26 pieds de face à la rue Pleasant, 26 pieds de largeur sur la ligne du fond sur 120 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles et le tout d'après un devis ou certificat d'arpentage, fait par D. W. Brosnan, député voyer de ville, le 1er février 1900, conformément à un ordre de l'Honorable Cour rendu dans cette affaire, sur l'application des pétitionnaires, le 13ème jour de janvier 1900 et lequel certificat d'arpentage doit être annexé à un acte de vente devant être fait sous cet ordre de Cour.

Les améliorations sur le lot No 2 sont décrites comme suit:

Un cottage double connu comme les Nos 1004 et 1006 rue Pleasant contenant deux chambres et cuisine de chaque côté.

Les améliorations sur le lot No 3 sont décrites comme suit:

Un cottage simple connu comme le No 1010 rue Pleasant, contenant trois chambres, dépendances, etc.

Termes et conditions—Une moitié en plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, devant être représentée par des billets de l'acquéreur payables en un et deux ans de la date de l'adjudication avec intérêt au taux de huit pour cent par an de la date jusqu'au paiement, et garantis par lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles de sécurité d'acquéreur devant déposer vingt pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication et assumant les taxes de 1900, et devant payer pour tous les timbres du revenu et l'acte de vente pardevant George J. Untereiner, notaire.

4 fév—4 11 18 25—mars 4 11 12 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTÉ COTTAGE Nos 616 et 618 rue Bellecastle, No 5220 rue Laurel dans l'affaire de la succession de Mme Mary Wills veuve de Robert Arlington; No 60 587 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau 445 rue Camp—Le MARDI, 13 février 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 rue Commune, où les plans donnent tous les détails et dimensions conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 9 janvier 1900, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, et numérotée, ordonnant à W. H. Fitzpatrick, encanteur, de vendre à l'enchère publique, après les délais et annonces usuels la suivante décrite propriété à savoir:

1° Une certaine portion de terre dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No 15, borné par les rues Laurel, Jersey, Valmont et Bellecastle désignée par le No 9, et mesurant 33 pieds et 3 pouces de face à la rue Bellecastle sur 128 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant un cottage double, étant Nos 616 et 618 rue Bellecastle, entre les rues Jersey et Laurel, borné par la rue Valmont, contenant trois chambres de chaque côté.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jersey, Laurel, Bellecastle et Dufossat, désigné comme lot No 17 et mesurant 30 pieds de face à la rue Laurel sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant un cottage simple étant le No 5220 rue Laurel, entre les rues Dufossat et Bellecastle, borné par la rue Jersey, contenant six chambres, etc., sur une ligne de chars électriques.

Conditions—Comptant, ou, à l'option de l'acquéreur, une demie ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, payable en billets de l'acquéreur, datés le jour de l'adjudication, portant 8 pour cent d'intérêt par an de leur date et garantis ensemble avec 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de non paiement des billets à leur maturité et de procès là-dessus; par lien de vendeur, privilège et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec les clauses usuelles comme l'assurance et le transfert de la police; le pacte de non aliénando et autres clauses de sécurité; l'acquéreur devant déposer 10 pour cent de son enchère entre les mains de l'encanteur et devant payer les taxes d'Etat et de ville de 1900, ainsi bien que le coût de l'acte de vente et les timbres du Revenu de l'Intérieur ledit acte de vente devant être passé pardevant Théodore G. Spitzfaden, notaire à la Nouvelle Orléans.

12 jan—12 14 21 28—fev 4 11 12 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Robert Bensberg.

No 61.176 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, No 445 rue Camp—MARDI, le 6 mars 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 31 janvier 1900, rendu dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, ordonnant W. H. Fitzpatrick, encanteur, de vendre à l'enchère publique après les délais et annonces usuels la suivante:

Un lot de terre avec les bâtisses etc., dans le 7ème District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jeannette, Short et Sixième et l'avenue Carrollton, étant la plus grande partie du lot B, sur un devis annexé à un acte passé pardevant James Siméon, notaire, le 20 mars 1894; formant l'encoignure des rues Jeannette et Short et mesurant soixante cinq pieds de face à la rue Jeannette sur cent cinquante pieds en profondeur uniforme entre lignes parallèles et façade à la rue Short.

Aussi un lot de meubles de maison et piano devant être vendu à 10 heures A. M., le 6 mars sur les lieux No 8003, rue Jeannette.

Actes de vente pardevant Buss être Rouen, notaire aux frais de l'acquéreur.

Conditions—Comptant.

2 fév—2 5 12 19 26 mars 3 5 6.

W. C. H. Robinson.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division G—No 60,773.

In Re Mme Catherine Byers, veuve de Frédérick Christopher, vs Mme Margaret Byers femme de Joseph Myers. Cottage simple en bois 5217 Annonciation, entre les rues Bellecastle et Dufossat. JEUDI le 8 mars

PAR W. C. H. ROBINSON, Encanteur—Bureau 812 rue Commune—A midi, à la Bourse de Propriétés Foncières, 840 rue Commune, Nlle Orléans, sous et en vertu d'un jugement de l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, rendu le 22 janvier 1900, et signé le 26 janvier 1900, et à moi adressé, dans l'affaire de Mme Catherine Byers, veuve de Frédérick Christopher, vs Mme Margaret Byers, femme de Joseph Myers, No 60 7 3, la propriété suivante sera offerte et vendu à l'enchère publique,

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jersey, Laurel, Bellecastle et Dufossat désigné comme lot No 6 dans l'îlet No 136, ledit îlet mesure trente pieds de face à la rue Jersey ou Annonciation sur cent six pieds de profondeur. Les améliorations comprennent un cottage de bois simple, trois chambres et cuve.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à un crédit de un, deux et trois ans, représenté par des billets de l'acquéreur portant huit pour cent par an d'intérêt garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, et par toutes autres clauses de sécurité; l'acquéreur devant assumer les taxes pour 1900 et payer l'acte de vente pardevant Ernest Lee Sanaum, notaire. Un dépôt de dix pour cent devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

4 fév—4 11 18 25—mars 4 7

VENTES A L'ENCAN.

Auguste Huard.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Eugénie Montet, veuve en premières noces de Eugène Guénaudon et épouse en secondes noces de Antoine Dégeorge.

No 60,983—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Vente de la propriété 1507 avenue de l'Esplanade en cette ville.

EN VERTU et conformément à un ordre de vente, pour payer les dettes de la succession, rendu dans la susdite affaire, signé par l'Honorable John St Paul, juge de ladite Cour, Division C, daté le vingt-trois janvier 1900, et à moi adressé, je, Auguste Huard, un encanteur dûment autorisé de cette ville, vendrai à l'enchère publique, le MERCREDI, 28 de février 1900, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, Bâtisse Graham, No 211 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, la propriété immobilière ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Robertson, Kerlerec et Claiborne, désigné par le numéro neuf (9), sur un plan de A. Bourgeroi daté 27 septembre 1836, lequel lot de terre mesure, en mesure française, trente (30) pieds de face à l'avenue ou rue de l'Esplanade, par cent vingt (120) pieds de profondeur, adjoignant le lot numéro huit (8) sur le dit plan formant l'encoignure des rues Esplanade et Robertson.

Etant la même propriété que la dite Dame Antoine Degeorge, décédée, avait acquise par achat de François Degeorge, par acte devant Oscar Drouet, notaire, le 26 juillet 1879, enregistré au Bureau des Aliénations au Livre 111, folio 913.

Aux termes et conditions suivantes, à savoir:—Un tiers (1/3) ou plus comptant, la balance à un crédit de un et deux ans, pour billets des acquéreurs portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur, avec huit pour cent par an d'intérêt, de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, et toutes autres clauses usuelles de garantie des actes de vente. Les acquéreurs assumant le paiement de toutes les taxes dues et payables en 1900, en plus du prix de l'adjudication, et devant déposer avec l'encanteur dix pour cent de leur enchère au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Michel V. Dejan, notaire public, aux frais des acquéreurs, y compris les timbres du revenu interne des Etats-Unis.

AUG. HUARD Encanteur.

Office 121 rue Carondelet, Nlle Orléans, Lne Voyez le plan à la Bourse.

28 janv—28—fev 4 11 18 25 28

Macon & Kernaghan

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placement Rémunératif, dans un Cottage Double, Nos 2619 et 2621 rue Melpomène.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—MERCREDI, le 21 février 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 15 janvier 1900, de l'Hon. T. C. W Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire de Mme Mary Ellen Williams, femme de John Scanlan vs Margaret Frances Kelly, une mineure No 42,271 du dossier de ladite cour, la suivante décrite propriété, à savoir:

Le productif cottage double en bois à un étage Nos 2619 et 2621 rue Melpomène, contenant galerie, quatre chambres, hangar, etc., de chaque côté, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Melpomène, Thalie, Sud Robertson et Magnolia. Le lot de terre mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Melpomène, sur une profondeur entre lignes parallèles de 96 pieds, d'après un devis annexé à un acte pardevant W. J. Castell, ancien notaire, le 31 mai 1870, sur lequel il est désigné par le No 13, et est composé de tout du dit lot moins 31 pieds 9 pouces enlevés du fond, d'après le plan par Reizenstein, sur lequel il est désigné par le No 13, sur une vaste avenue, près des chars des églises, marchés, écoles, et loué au taux de $240 par an, le rend un placement sûr et productif.

Conditions—Une moitié comptant et la balance en un crédit de un et deux ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur des billets, et devant assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1900 en plus et au dessus le prix de l'adjudication. Il sera requis 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de la vente. Acte de vente pardevant James Siméon, notaire, incluant les timbres du Revenu, aux frais de l'acquéreur.

21 janv—21 28—février 4 11 18 21

Stroudback & Stern

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jonas Blumenthal vs Meyer Blumenthal et al.

No 61,082 — Division E—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 1er mars 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 17 janvier 1900 et signé le 23 janvier 1900, par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E. Aussi en vertu d'un ordre rendu dans l'affaire de la succession de E. Dreifus No 49,703, Division D, signé —— janvier 1900 la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premièrement—Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant le numéro municipal 410 rue Sud Remparts et les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clorindo, (maintenant Remparts), Dryades, Poydras et Perdido désigné par la lettre B sur un devis annexé à un acte de partitions entre J. J. Rodrigues exécuteur, pardevant Joseph Labouisse, notaire, le 4 mai 1849. Ledit lot ayant en mesure américaine 17 pieds 11 pouces de face à la rue du Cirque, (maintenant Remparts) sur une profondeur de 95 pieds, 3 pouces entre lignes égales et parallèles.

Deuxièmement—Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant le numéro municipal 1127 rue Girod avec dépendances et tous les droits voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant; situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Girod, Remparts, Lafayette et Bassin faisant partie du lot désigné par le numéro 11 sur le devis fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 14 janvier 1861, annexé à un acte de vente à Michel de Coursey, passé pardevant Selim Magner, notaire, le 15 janvier 1861, ladite portion de terre commençant à une distance de vingt-huit pieds neuf pouces de l'encoignure des rues Girod et Bassin et mesurant vingt huit pieds sept pouces de face à la rue Girod sur quatre ving un pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions.—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente et tous les timbres du revenu aux frais des acquéreurs pardevant Arthur B. Léopold notaire. Les acquéreurs assumant les taxes de 1900.

Edgar M. Cahn, S. S. Prentiss Jr, avocats.

28 jan—28—fev 4 11 18 25—mars 1

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive *special notice*, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Valeur

Dans le Second et Troisième District,

Nos 936-938 Rue Toulouse, entre Bourgogne et Dauphine.

Maison à un étage en briques.

Coin Derbigny et Kerlerec.

Maison à un étage à deux corps de logis.

Nos 1364 et 1366 Rue Laharpe, entre les rues Villeré et Marais.

Maison double à deux corps de logis et à un étage.

Succession de Marie Thérèse Adonisa Adams, femme d'Alexandre Garnier.

No 61,218—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear Encanteur, Bureau 813 rue Commune—MERCREDI, le 14 mars 1900 à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur BUREAU ET BOURSE, No 813 rue Commune, entre les rues Carondelet, et Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, signé le 5 février 1900, pour le compte de ladite succession, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par le lot No 2, dans l'îlet borné par les rues Toulouse, Dauphine, St. Louis et Bourgogne, et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 65 pieds 4 pouces et 2 lignes. Les améliorations comprennent une résidence à un étage, en briques, ayant 6 chambres une bâtisse à deux étages au fond ayant 4 chambres, water works, cour carrelée, puits, latrines, etc.

2° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Derbigny, Kerlerec, Claiborne et Esplanade, ledit lot étant désigné par le No 1 sur un plan dressé par L. H. Pilié, le 24 décembre 1875 un croquis duquel est annexé à un acte de vente pardevant Jules Mossy, notaire, autrefois en cette ville le 31 janvier 1876, par les héritiers de C. Dufour et E. Parma mesurant comme suit. Lot No 1 forme l'encoignure des rues Derbigny et Kerlerec et mesure 30 pieds 5 pouces de face à la rue Derbigny, sur une profondeur et façade à la rue Kerlerec de 71 pieds 6 pouces.

Les améliorations comprennent une maison à un étage à deux corps de logis ayant 4 chambres, hangar attenant à la maison bâtisse à l'arrière ayant deux chambres et hangar y attenant citerne puits lieux d'aisance, etc.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième district de cette ville, désigné comme lot No 3 dans l'îlet No 3, lequel est borné par les rues Laharpe, Villeré, Columbus et Marais et l'avenue St-Bernard, d'après le plan fait par A. D Hémécourt, le 18 décembre 1877, déposé dans le bureau de F. Layton, notaire en cette ville, ledit lot ayant 20 pieds de face à la rue de Laharpe sur une profondeur de 100 pieds.

Les améliorations comprennent une maison à deux corps de logis ayant 4 chambres